

Chronique de l'année 1934

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **27 (1935)**

Heft 1

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dans tous les milieux industriels, commerciaux et ouvriers un intérêt d'autant plus vif qu'il apporte une première contribution à l'éclaircissement des grands problèmes de concurrence et de niveaux de vie posés un peu partout par l'industrialisation rapide de plusieurs pays qui, jusqu'à ces dernières années, étaient restés en dehors des grandes compétitions économiques internationales.

Cette question a été, cette année encore, fréquemment soulevée, à la Conférence internationale du travail ou au Conseil d'administration du B.I.T., par des délégués de tous les groupes et de toutes les parties du monde.

On ne saurait trop souligner à ce propos l'importance des progrès réalisés en 1934 par la législation sociale internationale dans les pays extra-européens. Sur 57 ratifications de conventions enregistrées au cours de l'année, 44 ont été données par des Etats de l'Amérique latine et 3 par la Chine.

Si l'on rapproche de ces considérations le rappel des voyages du directeur du B.I.T., M. Harold Butler, au printemps en Roumanie, en Bulgarie et en Yougoslavie, en automne aux Etats-Unis et au Mexique; si l'on ajoute les missions de M. Maurette au Japon et de divers autres fonctionnaires du Bureau en Amérique du Sud, on retrouve, plus forte encore, cette tendance constante à l'universalité qui demeure, en définitive, le trait dominant de l'activité de l'Organisation internationale du travail en 1934.

Chronique de l'année 1934.

En Suisse.

26 janv.: Le referendum contre la loi fédérale du 13 octobre 1933 sur la protection de l'ordre public aboutit avec 146,643 signatures.

31 janv.: Le nombre des chômeurs compris dans la statistique atteint son point culminant avec 101,111 personnes.

Le Conseil fédéral publie un message concernant le projet d'une loi fédérale sur la réglementation du transport des marchandises sur la voie publique au moyen de véhicules automobiles. (Loi sur le partage du trafic.)

2 février: Le Conseil fédéral publie un message concernant un projet de loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne.

22 février: Une conférence des organisations économiques a lieu à Lucerne pour discuter d'un avant-projet pour la revision de l'article 34 *ter* de la Constitution fédérale relatif à la liberté du commerce et de l'industrie.

11 mars: Lors de la votation populaire la loi fédérale sur la protection de l'ordre public est rejetée par 488,672 contre 419,399 voix alors que la participation au vote est de 78 pour cent.

12 mars: Le conseiller fédéral Häberlin donne sa démission.
Le Conseil fédéral interdit l'ouverture de nouvelles fabriques dans la branche horlogère et l'agrandissement de celles déjà existantes, sans autorisation spéciale.

Mi-mars 17 grandes entreprises de l'industrie des machines ayant annoncé une baisse de salaires de 5 à 12 pour cent, la F. O. M. H. demanda la création d'un office de conciliation intercantonal. Après de longues

délibérations, cet office présenta un projet de conciliation prévoyant une réduction et en partie également un renvoi de la baisse des salaires. La proposition fut acceptée par les deux parties.

18 mars: Une conférence nationale des maçons, des journaliers, sculpteurs et charpentiers a accepté la proposition de l'Office de conciliation inter-cantonal concernant une baisse de salaires de 5 pour cent environ. Dans l'industrie du bâtiment, les patrons avaient dénoncé tous les contrats depuis le début de l'année déjà, afin de pouvoir procéder à une baisse de salaires.

22 mars: Les deux Chambres réunies nomment par 141 voix le conseiller aux Etats, Dr Johann Baumann, Hérissau (radical) comme conseiller fédéral. Le Dr Ludwig, libéral-conservateur, obtient 73 voix, le candidat des socialistes, J. Huber, 52 voix au premier tour. Le conseiller fédéral Musy démissionne.

28 mars: Les deux Chambres réunies nomment par 115 voix le conseiller aux Etats, Philippe Etter, Zoug (catholique-conservateur) comme conseiller fédéral; le candidat socialiste Huber obtient 62 voix. L'Assemblée fédérale adopte par 113 voix contre 2 au Conseil national et par 21 voix au Conseil des Etats, un arrêté fédéral d'urgence sur le développement de l'exportation par la garantie des risques par l'Etat.

L'Assemblée fédérale décrète par un arrêté fédéral d'urgence la continuation de l'aide à accorder à l'agriculture pour soutenir le prix du lait et accorde jusqu'à la fin avril 1935 un crédit de 15 millions prélevés sur la caisse de la Confédération, le bénéfice net de la Butyra et les recettes provenant des suppléments de droits de douane sur les fourrages.

L'Assemblée fédérale décrète par arrêté fédéral d'urgence un crédit en faveur des paysans dans la gêne pour 1934/35 et accorde à cet effet un crédit de 18 millions de francs.

23 avril: Lors d'une conférence des organisations économiques suisses qui a lieu à Berne, le conseiller fédéral Schulthess soumet à la discussion le problème des prix et de la protection de l'importation, en demandant particulièrement si l'Assemblée fédérale doit demander les pleins pouvoirs « pour réduire le coût de la vie, en particulier ceux des loyers ». Les représentants des organisations économiques refusent à l'unanimité de donner les pleins pouvoirs à cet effet.

15 mai: Un comité d'action pour combattre la crise économique, composé de représentants de l'Union syndicale suisse, de l'Union fédérative, de la Communauté d'action nationale et des organisations agraires, est constitué et se charge de lancer une initiative.

12 juin: L'initiative concernant la construction de routes alpestres obtient 147,830 signatures. Elle a donc abouti.

20 juin: L'Assemblée fédérale complète l'arrêté fédéral du 18 mars 1932 concernant la lutte contre le chômage par des travaux productifs et fixe le crédit à cet effet à 5 millions de francs.

22 juin: L'Assemblée fédérale élève de 3 millions de francs le crédit pour le subventionnement des travaux publics.

L'Assemblée fédérale autorise le Conseil fédéral à élever de 100 millions les crédits que peut accorder la Caisse fédérale de prêts (jusqu'à cette date le crédit total était de 200 millions).

- 4/5 juillet: Une conférence d'experts des organisations économiques prend position à l'égard des projets du rapport Grimm-Rothpletz et Käch et approuve les mesures destinées à combattre la crise sous forme d'occasions de travail.
- 26 juillet: La Suisse conclut un traité de « clearing » avec l'Allemagne, lequel prévoit que tous les paiements seront effectués par l'intermédiaire des banques centrales d'émissions.
- 4 août: Le Conseil fédéral crée un Office central de coordination des travaux.
- 1^{er} sept.: La loi fédérale sur le repos hebdomadaire du 26 septembre 1931 ainsi que l'ordonnance d'application du 11 juin 1934 sont mises en vigueur.
- 5 sept.: L'initiative pour la revision totale de la Constitution fédérale lancée par la « Communauté d'action nationale » composée du Front national, des jeunes suisses conservateurs, de l'*Aufgebot* et de la *Nouvelle Suisse* a abouti avec 78,050 signatures.
- 23 sept.: Dans toutes les grandes villes, la classe ouvrière manifeste en faveur des revendications de l'initiative de crise et contre la dénationalisation des Chemins de fer fédéraux.
- 28 sept.: L'Assemblée fédérale accepte la loi sur le partage du trafic rail-route par 85 voix contre 2 au Conseil national et par 31 contre 1 au Conseil des Etats.
Les deux conseils de l'Assemblée fédérale approuvent à la majorité l'arrêté fédéral concernant l'impôt sur les boissons.
- 3 oct.: L'initiative en faveur de la protection de l'armée et contre les espions étrangers a abouti par 91,713 voix.
- 17 oct.: Le Conseil fédéral soumet un message à l'Assemblée fédérale concernant la création d'occasions de travail et autres mesures contre la crise, et dans lequel il demande un crédit de 40 millions jusqu'en 1937.
- 8 nov.: L'Assemblée fédérale adopte la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne par 119 voix contre 1 au Conseil national et par 35 voix au Conseil des Etats.
- 28 nov.: L'initiative pour combattre la crise économique et ses effets (Initiative dite de crise) aboutit avec 335,348 signatures.
- 8 déc.: L'accord pour la compensation des paiements germano-suisses est complété par un accord additionnel selon lequel l'exportation à destination de l'Allemagne est limitée, afin d'obtenir suffisamment de devises pour le paiement des intérêts des avoirs suisses en Allemagne.
- 20 déc.: L'assemblée fédérale adopte un arrêté fédéral d'urgence accordant pleins pouvoirs au Conseil fédéral concernant l'organisation des Chemins de fer fédéraux et l'engagement du personnel des C.F.F., sans le soumettre à la loi sur le personnel. Le Conseil national l'approuve à l'appel nominal par 110 voix contre 66, et la clause d'urgence est adoptée par 87 contre 67 voix. (Vote final: 58 : 44). Le Conseil des Etats l'accepte par toutes les voix contre deux.
- 21 déc.: L'Assemblée fédérale adopte par un arrêté fédéral d'urgence le projet présenté par le Conseil fédéral concernant la création d'occasions de travail et cela par 105 voix contre 2 au Conseil national et au Conseil des Etats sans aucune opposition.

Etranger.

- 6 févr.: A Paris ont lieu de grandes manifestations fascistes, afin de renverser le gouvernement du Cartel de gauche. En effet, le cabinet Daladier démissionne le lendemain et est remplacé par celui de Doumergue qui forme un gouvernement dit de « concentration nationale ».
- 12 février: Pour protester contre les manifestations fascistes, la Confédération générale du travail (C.G.T.) organise une grève générale de 24 heures à laquelle plus de 1 million d'ouvriers prennent part. En Autriche les libertés démocratiques étant supprimées systématiquement depuis longtemps, la Heimwehr autrichienne déclenche un coup d'Etat, et la classe ouvrière se défend tant qu'elle peut. D'affreux combats se livrent à journées faites dans les faubourgs de Vienne. Ils se terminent par la défaite du mouvement ouvrier autrichien.
- 30 juin: Hitler fait assassiner des chefs influents des S. A. et de nombreuses personnalités qui le gênaient (entre autres le général von Schleicher, le chef d'Etat-major Röhm, Gregor Strasser) soit-disant pour prévenir un complot.
- 25 juillet: Lors d'une tentative de putsch des nationaux-socialistes, le chancelier Dollfuss est assassiné.
- 2 août: Le président du Reich von Hindenbourg est décédé; le lendemain le gouvernement du Reich édicte une loi réunissant en une seule les fonctions de président du Reich et de chancelier, en les confiant à Hitler, lequel désigne lui-même son remplaçant.
- 19 août: Hitler fait approuver sa politique extérieure par un plébiscite. Sur 46 millions d'électeurs et 43,4 millions de participants au plébiscite, on compte 38,3 millions de Oui et 4,3 millions de Non.
- 16 sept.: Lors des élections au Landsting en Suède, le gouvernement de coalition, socialiste et paysan, remporte une brillante victoire.
- 17 sept.: La Russie des Soviets est admise dans la Société des Nations par 38 voix contre 3 et 7 abstentions; les représentants de la Hollande, de la Suisse et du Portugal ont voté contre l'admission.
- 7 oct.: En Espagne éclate une guerre civile, du fait que les forces monarchistes-fascistes minaient de plus en plus la République, ce contre quoi la classe ouvrière se défend. La Catalogne déclare son indépendance. Néanmoins quelques jours après le soulèvement est réprimé.
- 9 oct.: Le roi Alexandre de Yougoslavie est victime d'un attentat à Marseille. Le ministre français des affaires étrangères Barthou qui l'accompagne est également tué.

Education ouvrière.

Les voyages des Centres d'Education ouvrière de Suisse-romande.

10 *Voyage de Pâques. Paris-Londres. 10 jours.*

Départ de Genève, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, le mercredi 10 avril dans l'après-midi.